# DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AÏKIDO, L'AÏKIBUDO OU UNE DISCIPLINE ASSOCIÉE

**À adresser au / à la Président-e de la Ligue dont dépend le club.**

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____ @ _____

Grade en Aïkido* : _____

Aïkibudo* : _____

Kinomichi* : _____

Wanomichi : _____

Votre / Vos enseignant-e-s : _____

Vous êtes titulaire d'une des deux parties du Brevet d'État d'Éducateur Sportif ? ☐ Oui ☐ Non

Si **Oui**, laquelle : _____

Attestation de formation aux premiers secours ☐ Oui ☐ Non

Je m'engage à suivre les cours de l'École des cadres et les stages officiels organisés par la FFAAA. En attendant, si je suis provisoirement autorisé-e à enseigner l'Aïkido, l'Aïkibudo et les disciplines associées, je ne peux le faire que bénévolement. **Cette APE est délivrée pour une saison sportive**, doit être affichée dans le club, et sera envoyée au siège fédéral pour enregistrement annuel sur la page Extranet du club.

Fait à Le Signature

| Président-e de la Ligue** : | **DFR de la Ligue : | Le Président fédéral<br>Francisco DIAS |
|---|---|---|
| _____<br>Date et Signature | _____<br>Date et Signature | _____<br>Date et Signature |

* Grade minimum pour enseigner cette discipline : 1er Dan.
** Le DFR engage sa responsabilité en signant ce document. Il en est de même du / de la Président-e de la Ligue.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO & ASSOCIÉES